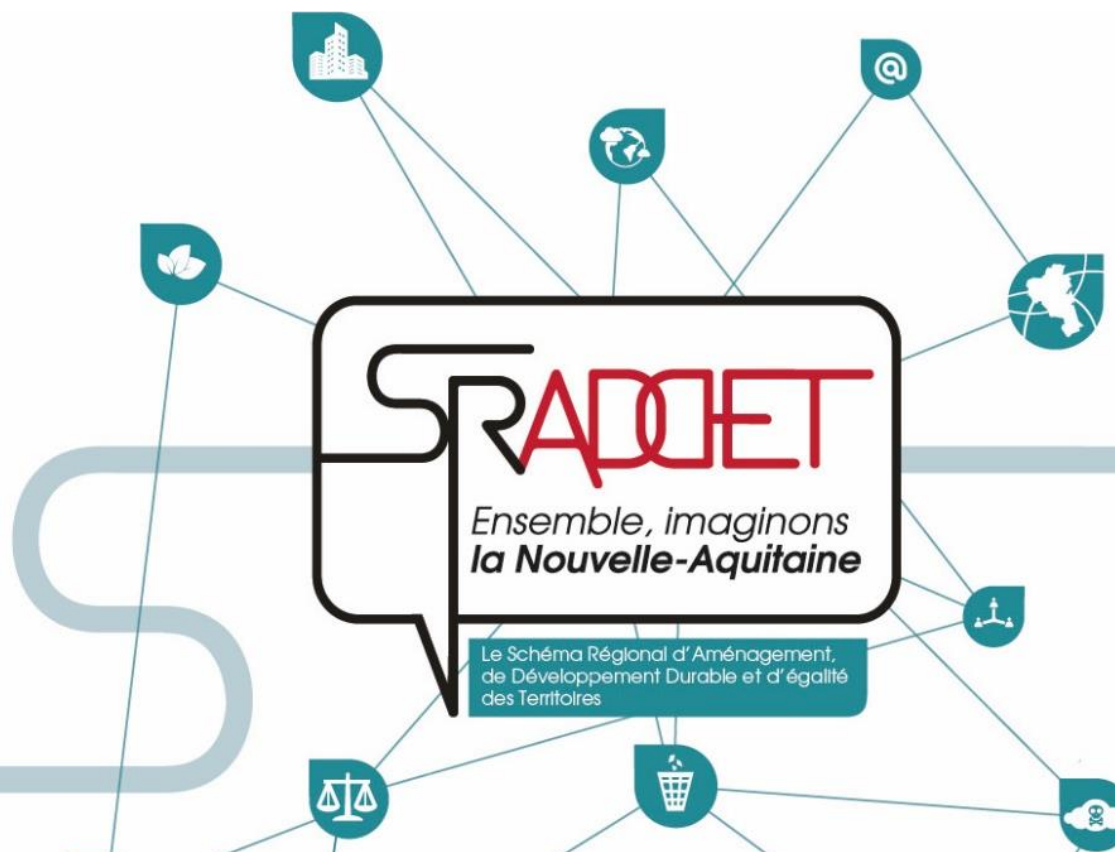


02 décembre 2022



**Réunion EPCI non couverts  
par des périmètres de SCoT  
- Région**





## Ordre du jour

- Avancement des travaux de la Région sur la modification du volet foncier du SRADDET
  - ✓ Stratégie d'aménagement de la Région
  - ✓ Projets d'envergure nationale et régionale
  - ✓ Profils
  - ✓ Efforts passés
  - ✓ Objectifs chiffrés et fourchettes
  
- Zoom sur les échelles de territorialisation





# 13 décembre 2021 : **engagement d'une modification du SRADDET**

Périmètre :

**SOBRIETE  
FONCIERE**

- Intégrer la **trajectoire visant à l'absence d'artificialisation nette** à 2050
- Réaffirmer l'objectif de **réduction de 50%** de la consommation foncière à 10 ans
- **Décliner cet objectif** entre les différentes parties du territoire régional

**LOGISTIQUE**

- Fixer des objectifs de moyen et long terme en matière de **développement et la localisation des constructions logistiques**

**DECHETS**

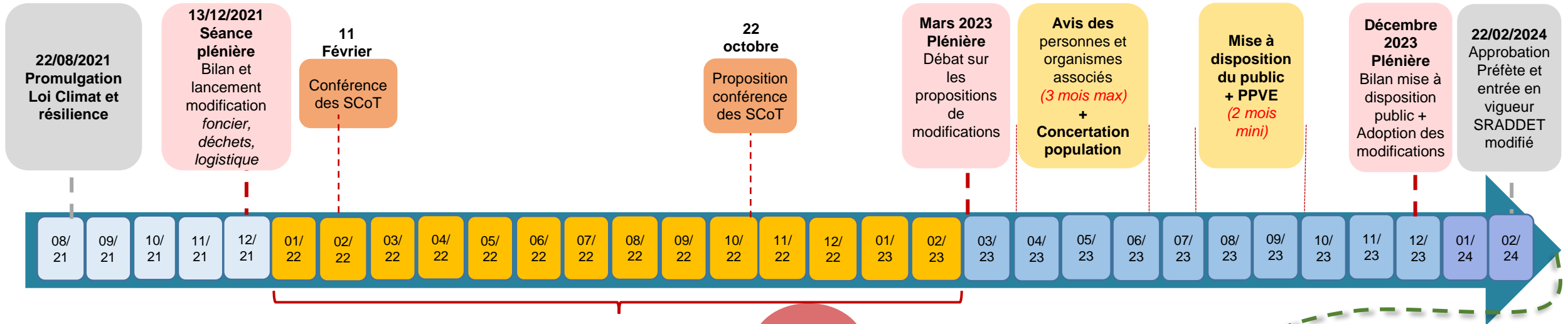
- Mise à jour des objectifs chiffrés du SRADDET avec la loi AGEC
- **Compatibilité** avec les mesures du **Plan National de Prévention des Déchets**
- **Synthèse des actions de prévention des dépôts sauvages**



# Un calendrier contraint

## Phases obligatoires et institutionnelles

30 mois



Dialogue partenarial + Elaboration des propositions 12 mois

- Foncier**
  - 2 rencontres avec la conférence des SCoT (8 juin/18 novembre) : 130 participants sur les 2 dates
  - 4 ateliers territoriaux décentralisés (juin/juillet) : 190 participants sur les 4 dates. SCoT, EPCI, Départements, PNR, AMR, AMRF, SGAR/DREAL/DDT-M, EPF, CAUE, agences d'urbanisme..
  - 2 groupes de travail territorialisation – CTAP (7 octobre/21 novembre) : 90 participants sur les 2 dates. EPCI, AMR, AMRF, Départements, communes
  - Rencontre EPCI non couverts par périmètres de SCoT (2 décembre)
  - 1 atelier de point d'avancement (début 2023) : SCoT, EPCI, Départements, PNR, AMR, AMRF, SGAR/DREAL/DDT-M, EPF, CAUE, agences d'urbanisme, GIP littoral
- Logistique**
  - 1 atelier régional (4 juillet) : 40 participants. SCoT, EPCI, CCI, DREAL/DDT-M
  - 1 conférence régionale logistique (11 octobre). 160 participants (SCoT, EPCI, gestionnaires d'infrastructures, représentants des filières, entreprises, organismes de formation...)
- Déchets**
  - 3 groupes de travail dépôts sauvages. 300 participants sur les 3 dates
  - 1 conférence régionale déchets (10 mai). 110 participants. EPCI et syndicats compétents, ADEME, AREC...

+

**Réunion transversale Janv./Fév. 2023**  
 (Démarche réalisée, enjeux et propositions de modification des 3 volets)

**Qui :** Etat, Départements, SCoT, EPCI, AOM, EPCI/SM déchets, CESER, consulaires, PNR, PN Pyrénées, Comités massif, CR biodiversité, Eurorégion, régions limitrophes, EPF, A'Urba, Audap, GIP littoral, GIP Atgeri

Évolution SCoT avant le 22/08/2026

Évolution PLU(i) et CC avant le 22/08/2027



# Avancement des travaux de la Région





# Zoom sur le foncier





# La stratégie d'aménagement du territoire comme socle à la territorialisation des objectifs

- ⇒ **Envisager un rééquilibrage du développement** entre territoires littoraux/métropolitain et territoires de l'intérieur, entre les territoires ruraux et les territoires urbains
- ⇒ **Faire émerger un système métropolitain régional plus équilibré** entre Bordeaux et les grands pôles structurants
- ⇒ **Conforter les bourgs, petites villes, villes moyennes** qui animent les espaces de vie du quotidien : accès aux services, aux équipements, à la santé, à la formation, aux transports...
- ⇒ **Construire un environnement d'accueil favorable au développement économique** sur tout le territoire (avec une attention aux territoires en mutations)
- ⇒ Inscrire les modèles de développement urbain dans une logique de **transition environnementale et d'adaptation au changement climatique**





# Projets d'envergure nationale et régionale

→ A décompter de la consommation d'espace des territoires

**Projets participant  
aux  
objectifs du SRADET**

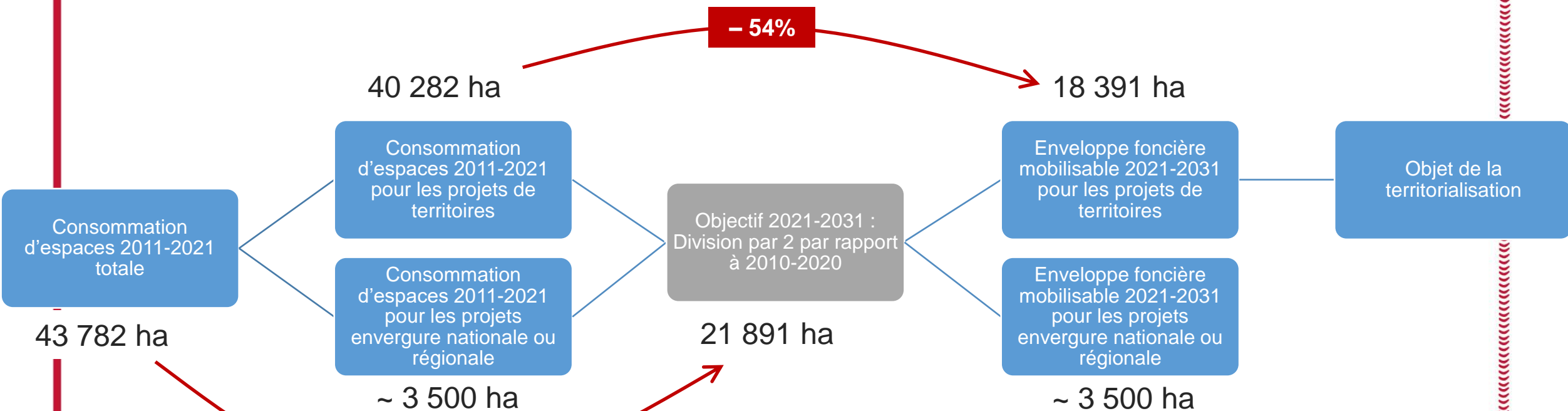
- ⇒ Modernisation de l'offre ferroviaire
- ⇒ Désenclavement de Limoges
- ⇒ Résorption du nœud de la métropole bordelaise
- ⇒ Développement des innovations dans les transports et la mobilité

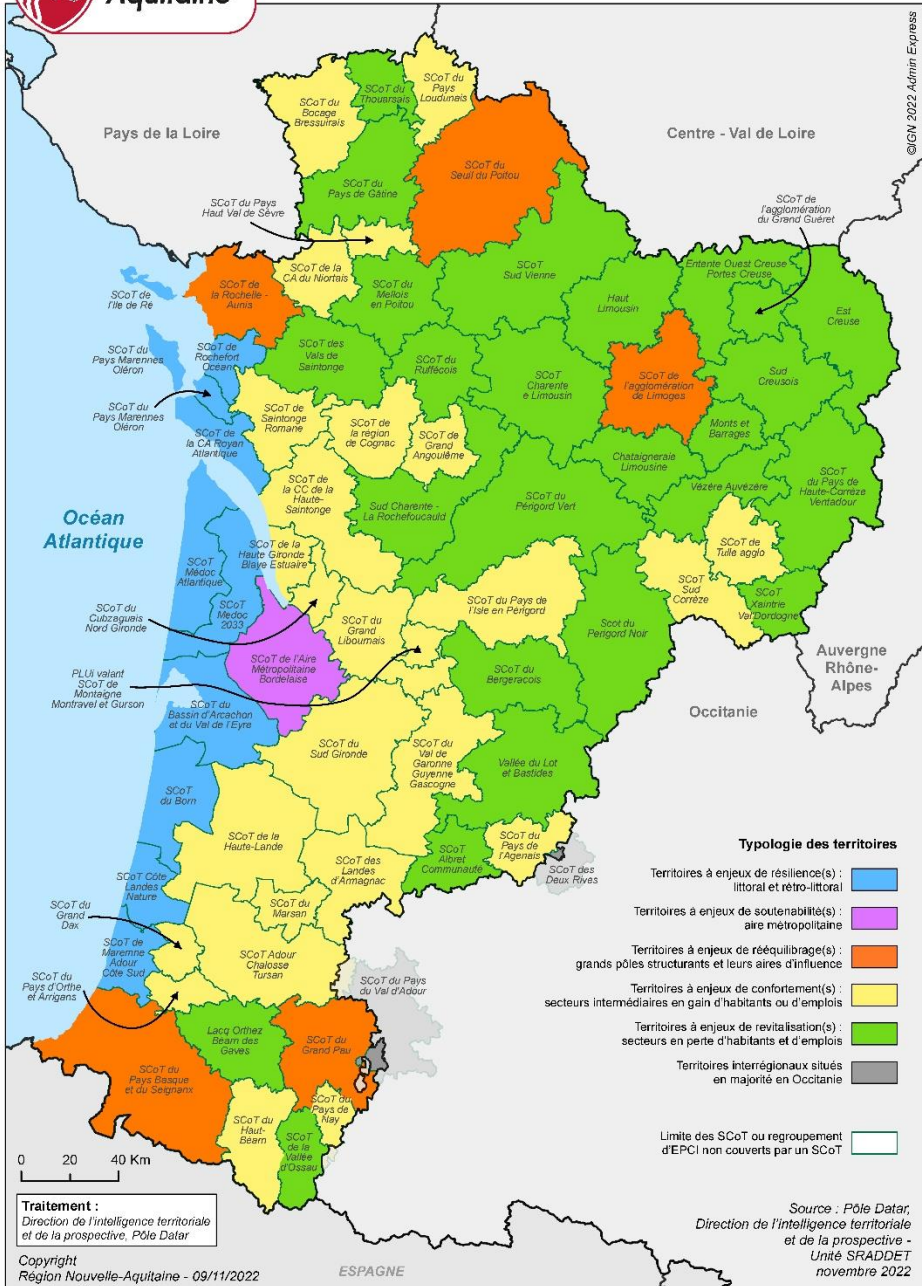
Période 2011-2021	Période 2021-2031
LGV Tours – Bordeaux	GPSO Bordeaux-Dax et Bordeaux –Toulouse
Mise à 2X3 voies de l'A 63 Bordeaux-Espagne (40 et 64)	Mise à 2X3 voies de l'A 63 Bordeaux-Espagne (33)
Mise à 2X2 voies par tronçons de la RN141 Angoulême-Limoges	Mise à 2X2 voies par tronçons de la RN141 Angoulême-Limoges
	Aménagement de l'axe routier entre Poitiers et Limoges (élargissement RN 147 ou autoroute)
	ZA dirigeables Laruscade
 <b>3 500 ha</b> Mesure des enveloppes foncières à partir de l'OCS régionale	 <b>3 500 ha</b> Estimations réalisées à partir des études préalables, ...

*A noter :*  
Phasage des projets au regard  
des études préalables disponibles

# Assiette de consommation maxi 2021-2031

→ Interpolation de la donnée OCS régionale sur la période 2011-2021





# Objectifs fixés en fonction de profils de territoire et applicables au SCoT/EPCI présentés en juin/juillet 2022

## ➤ 5 profils découlant de la stratégie d'aménagement

- ❖ Territoires à enjeux de **résilience(s)**  
**Littoral et rétro-littoral**
- ❖ Territoires à enjeux de **soutenabilité(s)**  
**Aire métropolitaine bordelaise**
- ❖ Territoires à enjeux de **rééquilibrage(s)**  
**Aires de Poitiers, Limoges, La Rochelle, Pau, Bayonne**
- ❖ Territoires à enjeux de **confortement(s)**  
**Secteurs de petites villes, villes moyennes, ruraux en gain d'habitants OU d'emplois**
- ❖ Territoires à enjeux de **revitalisation(s)**  
**Secteurs de petites villes, villes moyennes, ruraux en perte d'habitants ET d'emplois**

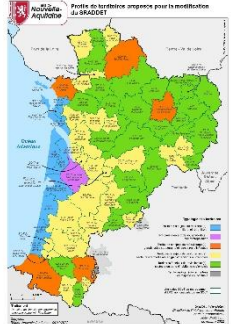
Objectif : **Sobriété renforcée**

Objectif : **Sobriété intermédiaire**

Objectif : **Sobriété raisonnée**

## ➤ 1 principe de fongibilité entre territoires voisins

## ➤ 1 taux de référence + un modèle de développement par profil



## Secteurs de petites villes, villes moyennes, ruraux en perte d'habitants ET d'emplois

### Territoires à enjeux de revitalisation(s)

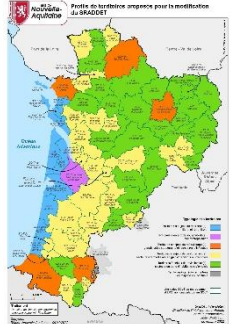
#### ➤ Modèle de développement souhaitable :

- ✓ Revitaliser les territoires en déprise : répondre aux besoins des habitants et entreprises actuels et futurs
- ✓ Consolider l'armature territoriale à toutes échelles, pour renforcer les solidarités ville-campagne et garantir la proximité aux services
- ✓ Diversifier les formes urbaines et réinventer l'urbanisme pavillonnaire pour allier qualité de vie et transition écologique

#### ➤ Indicateurs objectifs au regard des critères du décret 2022-762 du 29 avril 2022

	Préservation des espaces NAF			Potentiel foncier mobilisable			Equilibre du territoire	Dynamiques démographiques et économiques prévisibles		
	Taux croissance annuel surfaces urbanisées	Part des surfaces urbanisées 2021	Part des espaces NAF disparue en 10 ans	Taux de vacance logements 2020	Part des maisons dans le parc	Prix immobiliers/ fonciers	Evolution du poids démographique relatif au sein de la région en 10 ans	Taux croissance annuel population 2010-2020	Taux croissance annuel emploi 2010-2020	Dynamiques projetées au regard de la stratégie SRADDET
Moyenne Profil	0,48%	6,70%	0,34%	12,51%	88,3%	Moyen-Bas	-1,44 point	-0,24%	-0,60%	moins de fléchissement de la population, puis stabilisation
Moyenne Région	0,55%	8,80%	0,52%	8,55%	70,7%	Moyen	0	0,49%	0,30%	

→ Autres indicateurs disponibles : Vacance commerciale dans les principaux centre-ville



## Secteurs de petites villes, villes moyennes, ruraux en gain d'habitants OU d'emplois

### Territoires à enjeux de confortement(s)

#### ➤ Modèle de développement souhaitable :

- ✓ Conforter les territoires en croissance mesurée : répondre aux besoins des habitants et entreprises actuels et futurs
- ✓ Consolider l'armature territoriale à toutes échelles, pour renforcer les solidarités ville-campagne et garantir la proximité aux services
- ✓ Diversifier les formes urbaines et réinventer l'urbanisme pavillonnaire pour allier qualité de vie et transition écologique

#### ➤ Indicateurs objectivés au regard des critères du décret 2022-762 du 29 avril 2022

	Préservation des espaces NAF			Potentiel foncier mobilisable			Equilibre du territoire	Dynamiques démographiques et économiques prévisibles		
	Taux croissance annuel surfaces urbanisées	Part des surfaces urbanisées 2021	Part des espaces NAF disparue en 10 ans	Taux de vacance logements 2020	Part des maisons dans le parc	Prix immobiliers / fonciers	Evolution du poids démographique relatif au sein de la région en 10 ans	Taux croissance annuel population 2010-2020	Taux croissance annuel emploi 2010-2020	Dynamiques projetées au regard de la stratégie SRADDET
Moyenne Profil	0,58%	9,24%	0,57%	9,67%	79,4%	Moyen-bas	-0,51 point	0,32%	0,06%	poursuite/confortement d'une croissance maîtrisée et mesurée
Moyenne Région	0,55%	8,80%	0,52%	8,55%	70,7%	Moyen	0	0,49%	0,30%	

→ Autres indicateurs disponibles : Vacance commerciale dans les principaux centre-ville



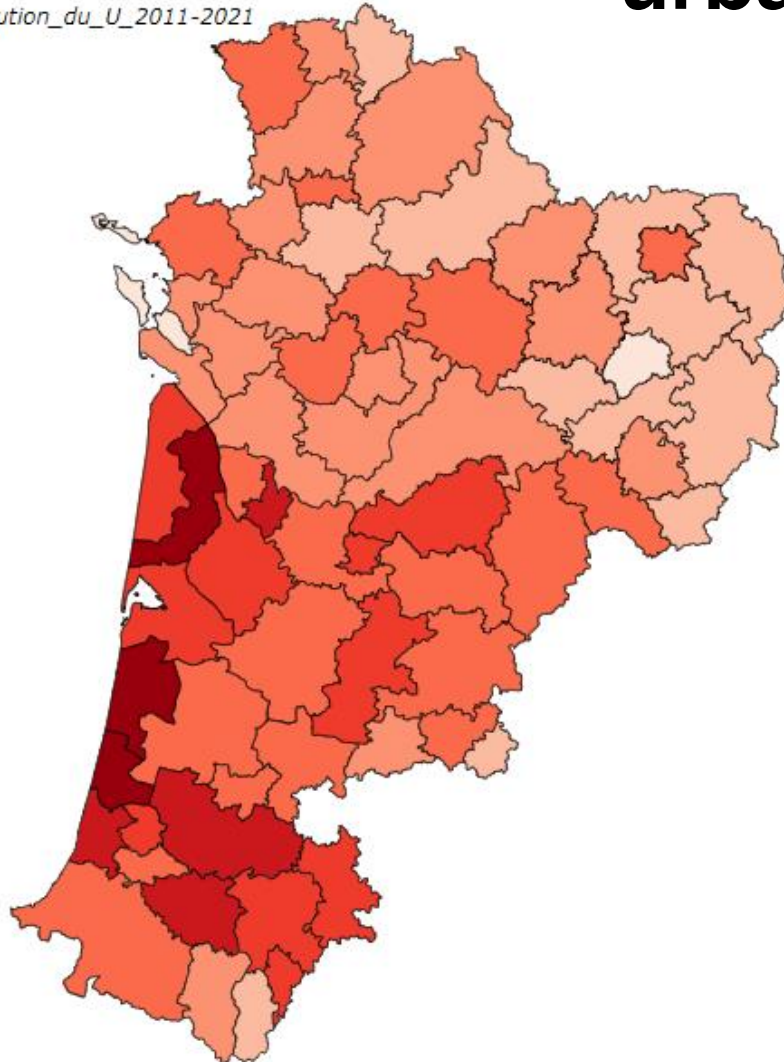
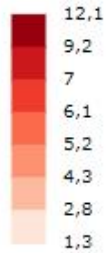
# Approches des dynamiques foncières



1

# Approche du taux de variation des surfaces urbanisées

Taux\_d'évolution\_du\_U\_2011-2021



45 km

**Taux de croissance des surfaces urbanisées en 10 ans.**

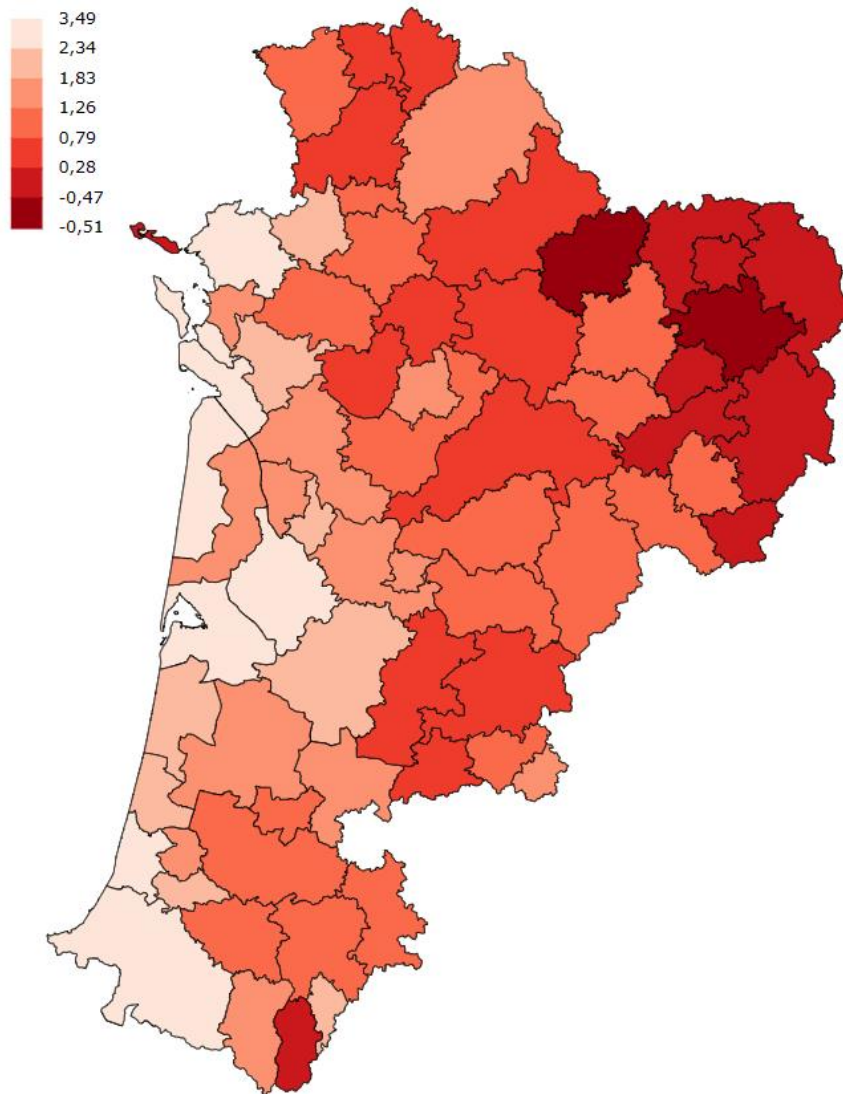
Moyenne :  
5,68%

Médiane :  
5,41%

*Note de lecture : au niveau régional, les espaces urbanisés ont augmenté de 5,68% entre 2011 et 2021*

# 2

## Approche croisée urbanisation / démographie



Mise en rapport du taux d'évolution des ménages et du taux d'évolution des surfaces urbanisées (tous postes)

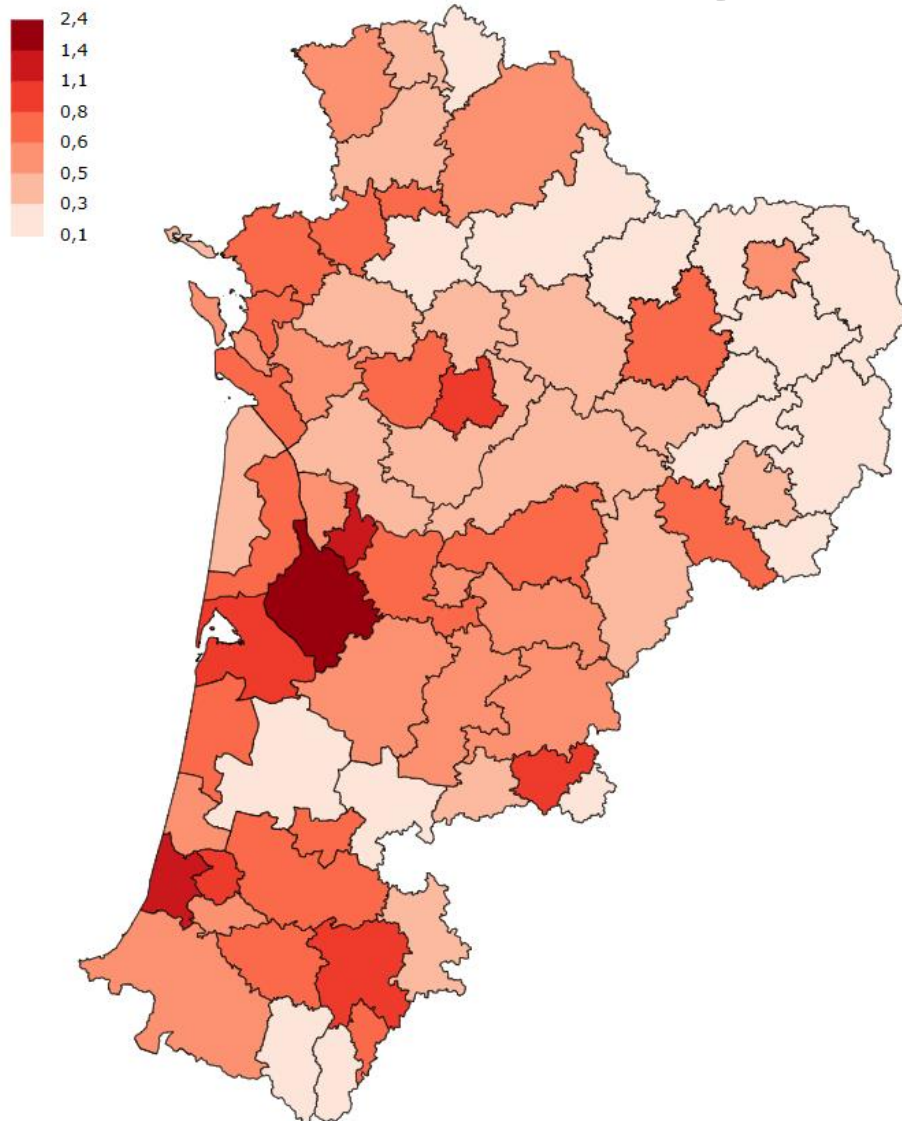
Moyenne :  
1,78

Médiane :  
1,05

*Note de lecture : au niveau régional, le rapport entre taux d'évolution des ménages et taux d'évolution des surfaces urbanisées donne 1,78. Plus le produit de ce rapport est haut, plus le taux de croissance des ménages est supérieur au taux de croissance des surfaces urbanisées. Les territoires aux couleurs plus claires ont donc consommé, rapporté à la dynamique ménages, moins que les autres.*

# 3

## Approche relative à la pression sur les espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF)



Part des surfaces NAF du territoire urbanisées en 10 ans (tous postes)

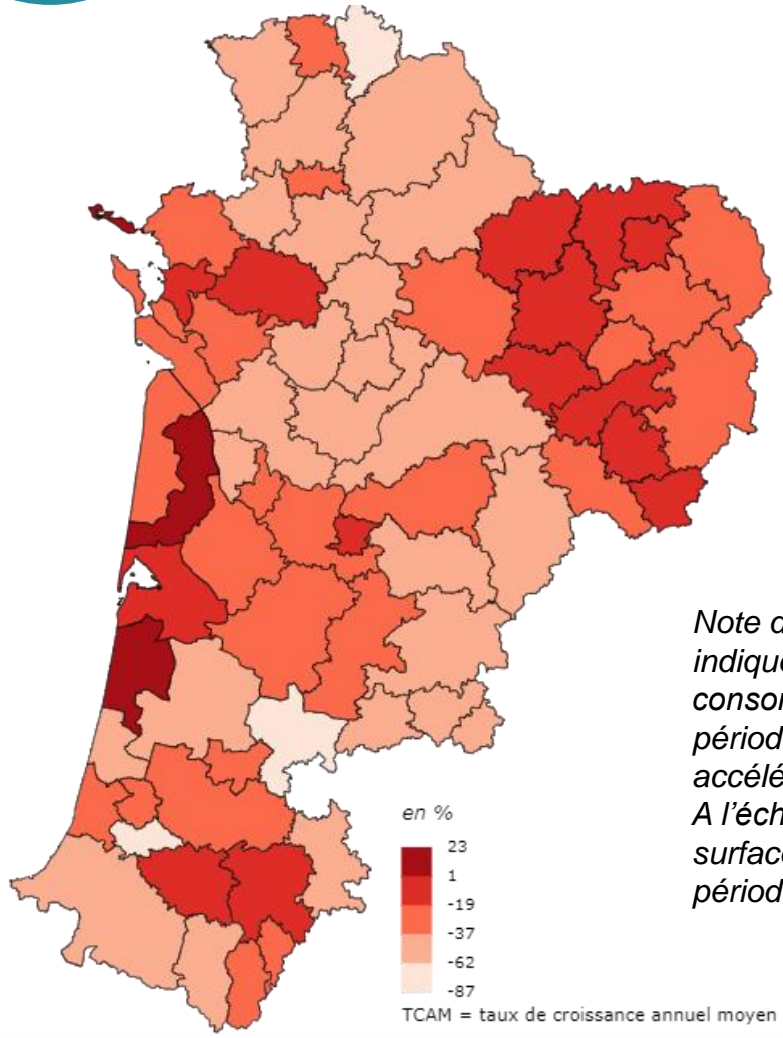
Moyenne :  
0,52%

Médiane :  
0,50%

*Note de lecture : au niveau régional, les espaces naturels, agricoles et forestiers qui ont été urbanisés sur les 10 dernières années représentent 0,52% de la surface totale NAF 2011. Autrement dit, 0,52% des espaces NAF régionaux de 2011 ont été consommés en 10 ans.*

# 4

## Approche de la réduction du rythme d'urbanisation

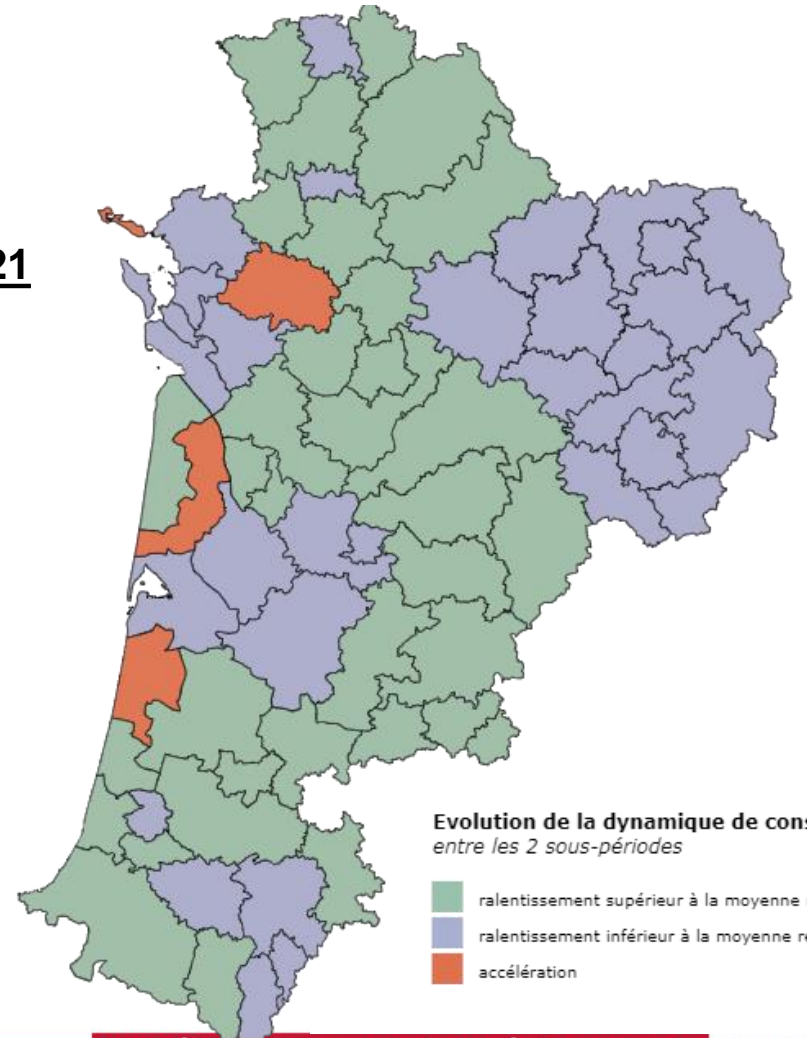


**Evolution du taux de croissance des surfaces urbanisées (tous postes) entre 2011-2016 et 2016-2021**

Moyenne :  
-30%

Médiane :  
-30%

*Note de lecture : une évolution négative indique un ralentissement de la dynamique de consommation d'espaces entre les deux sous-périodes. Une évolution positive indique une accélération du rythme de consommation. A l'échelle régionale, le taux de croissance des surfaces urbanisées a diminué de 30% sur la période 2016-2021 par rapport à 2011-2016.*



**Evolution de la dynamique de consommation entre les 2 sous-périodes**

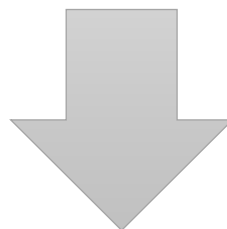
■ ralentissement supérieur à la moyenne régionale  
■ ralentissement inférieur à la moyenne régionale  
■ accélération



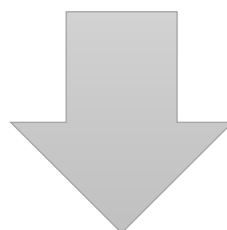
## Prise en compte de la réduction du rythme de consommation d'espace déjà réalisée

Article 194 III 4° de la loi Climat et Résilience

« Afin de tenir compte des périmètres des schémas de cohérence territoriale existant sur leur territoire et de la réduction du rythme d'artificialisation des sols déjà réalisée ... »

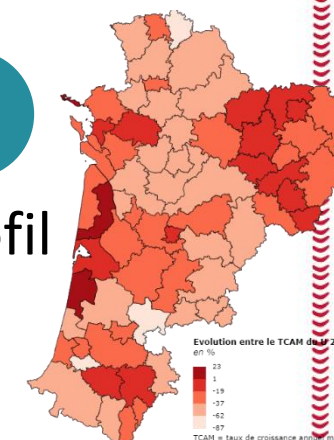


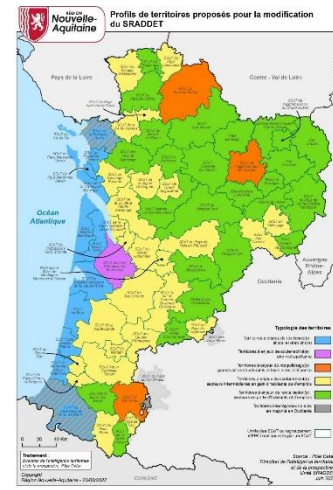
Critère permettant d'identifier des sous-catégories au sein d'un même profil



Impact sur l'objectif de réduction de la consommation d'espaces

4





# Répartitions territoriales envisageables des objectifs à grande échelle

Enveloppe foncière mobilisable 2021-2031 pour les projets de territoires : 18 391 ha

	Consommation 2011-2021 en ha *	Objectif cible 2021-2031 tous les territoires à -54%	Poids relatifs
<b>Littoral et rétro-littoral</b> Territoires à enjeux de <b>résilience(s)</b>	5 171	2 361	13% <sup>~1/3</sup>
<b>Aire métropolitaine bordelaise</b> Territoires à enjeux de <b>soutenabilité(s)</b>	2 985	1 363	7%
<b>Aires de Poitiers, Limoges, La Rochelle, Pau, Bayonne</b> Territoires à enjeux de <b>rééquilibrage(s)</b>	6 068	2 771	15%
<b>Secteurs de petites villes, villes moyennes, ruraux en gain d'habitants OU d'emplois</b> Territoires à enjeux de <b>confortement(s)</b>	14 321	6 538	36%
<b>Secteurs de petites villes, villes moyennes, ruraux en perte d'habitants ET d'emplois</b> Territoires à enjeux de <b>revitalisation(s)</b>	11 701	5 342	29% <sup>~2/3</sup>
Territoires inter régionaux	36	16	0%

Objectif :  
Sobriété renforcée

Objectif :  
Sobriété intermédiaire

Objectif :  
Sobriété raisonnée

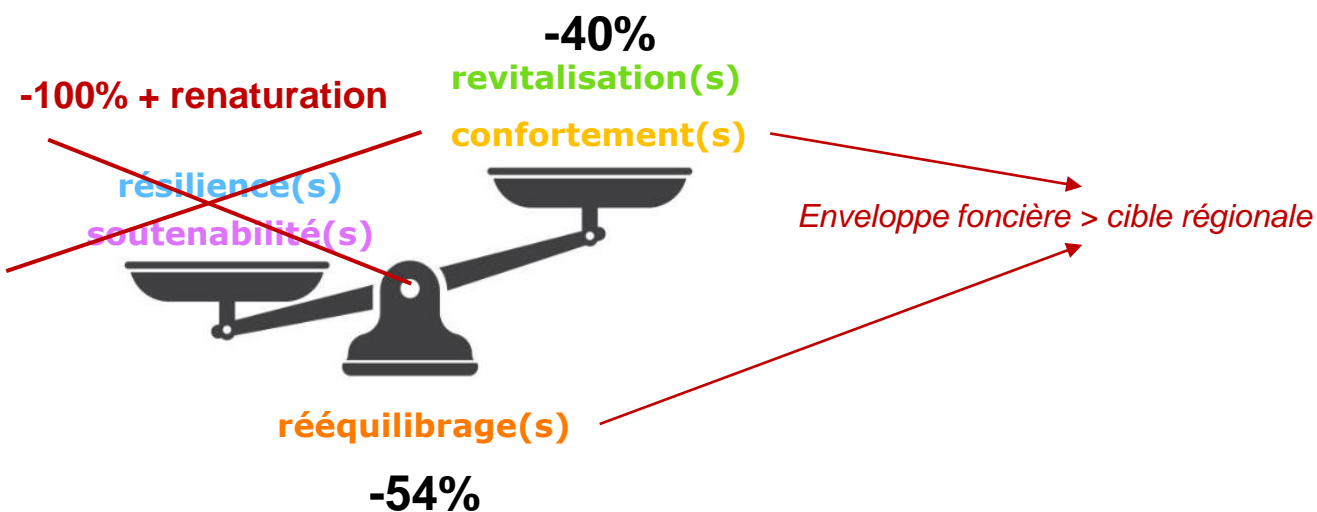
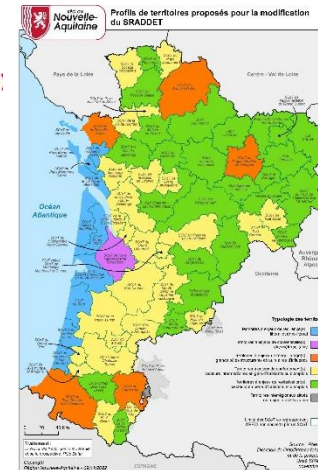
\* À partir de la donnée OCS régionale interpolée sur la période 2011-2021

40 282 ha      18 391 ha

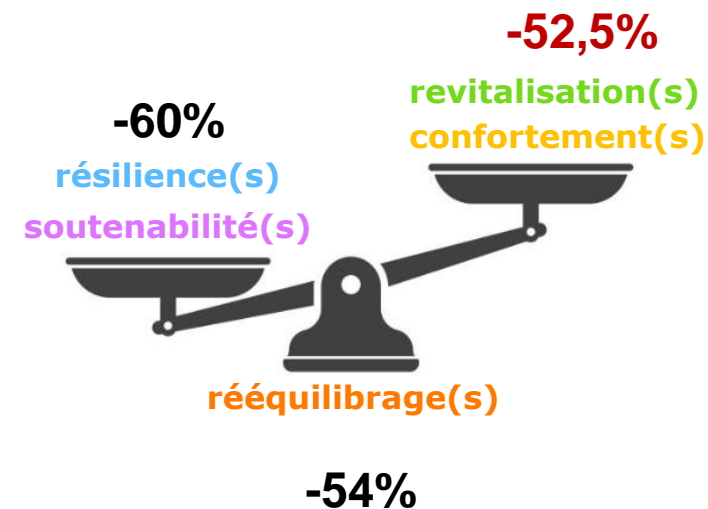


# Répartitions territoriales envisageables des objectifs à grande échelle

Enveloppe foncière mobilisable 2021-2031 pour les projets de territoires : 18 391 ha



**Ecart 7,5 points**



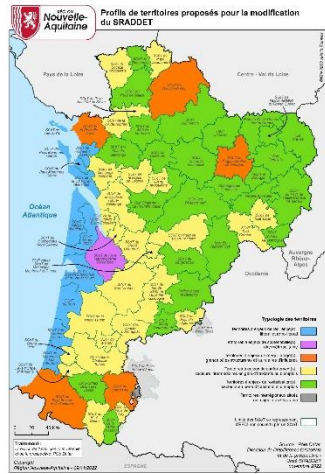
Il s'agit ici :

- de réaliser un exercice permettant d'appréhender l'impact des répartitions territoriales entre des profils de territoire qui représentent des poids relatifs différents.
- de réaliser un exercice permettant, à partir de ces répartitions initiales, de tester la faisabilité des fourchettes de taux d'objectif de réduction de la consommation d'espaces en allant des fourchettes extrêmes à des fourchettes plus resserrées (page suivante), sans présager des scénarios de territorialisation qui seront proposés.

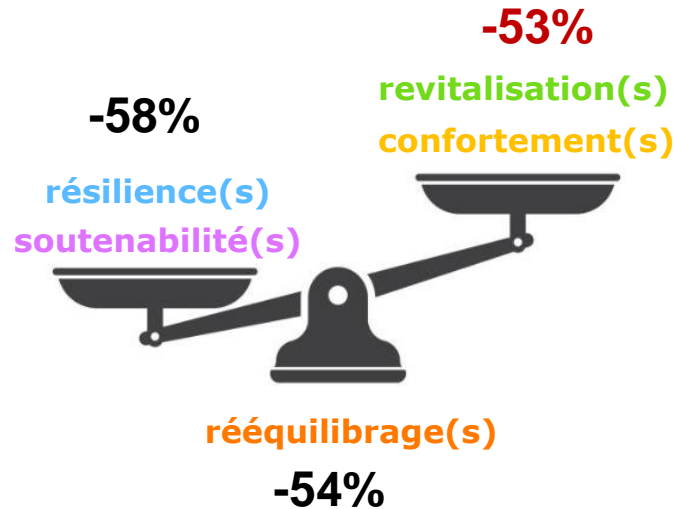


# Répartitions territoriales envisageables des objectifs à grande échelle

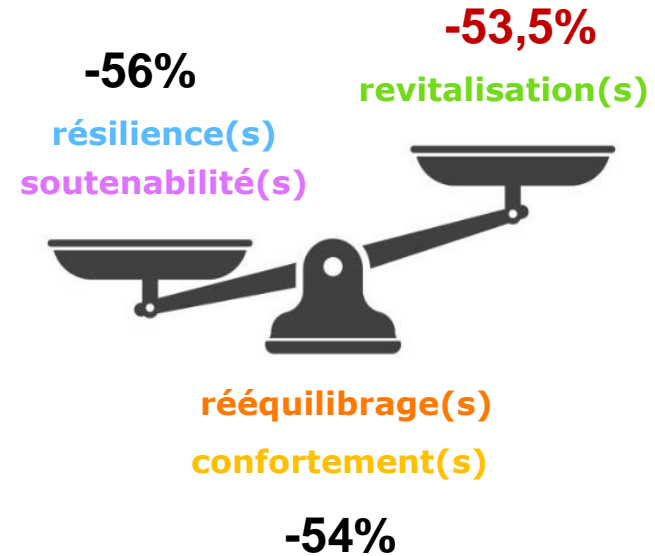
Enveloppe foncière mobilisable 2021-2031 pour les projets de territoires : 18 391 ha



## Ecart 5 points



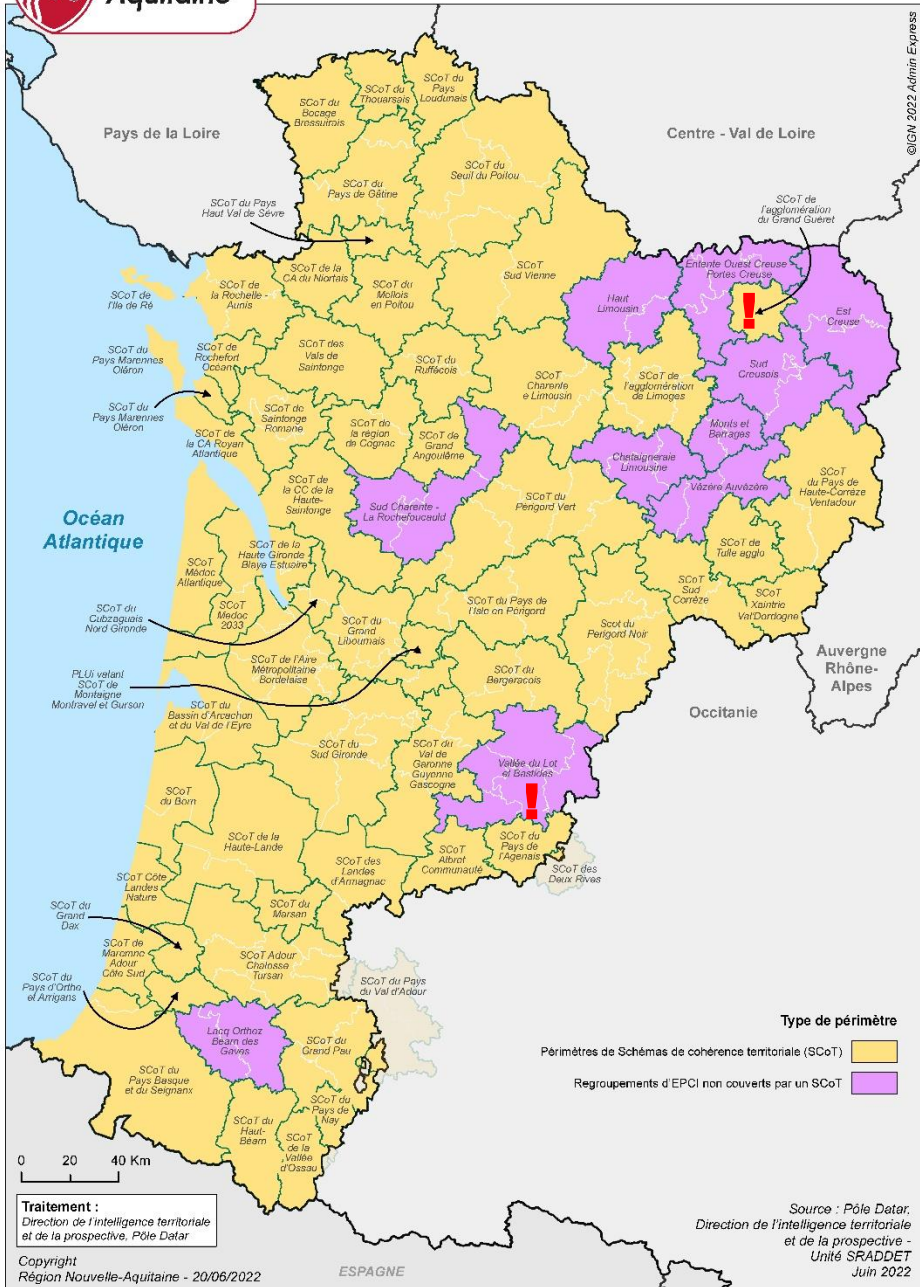
## Ecart 2,5 points





# Échelle de construction des profils





# Échelle de construction des profils présentées aux ateliers de juin/juillet 2022

Périmètres de SCoT

+

Regroupements d'EPCI non couverts par un périmètre de SCoT

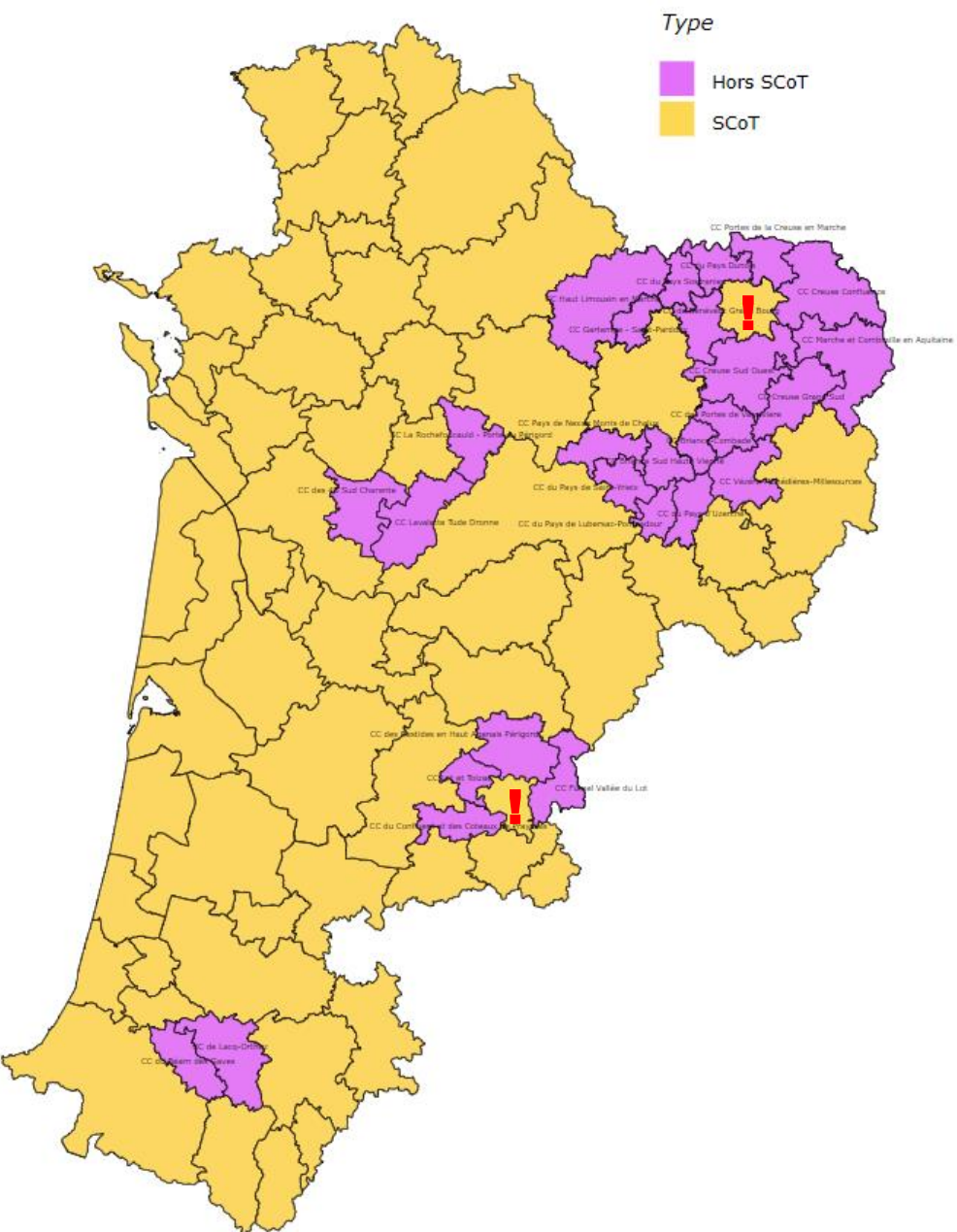


**Retour des ateliers :** Difficulté de mise en œuvre d'un objectif commun sans instance de gouvernance

**Analyse juridique :**

Opérationnalité de l'application

- au périmètre de SCoT → instance de gouvernance
- à l'EPCI → possibilité d'avoir la compétence urbanisme + compétences importantes en aménagement du territoire (habitat, mobilité, ...)



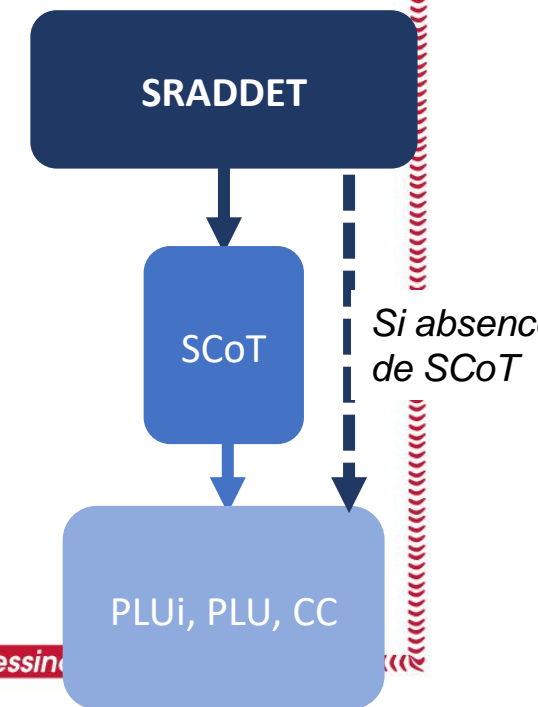
# Proposition de nouvelle échelle de construction des profils

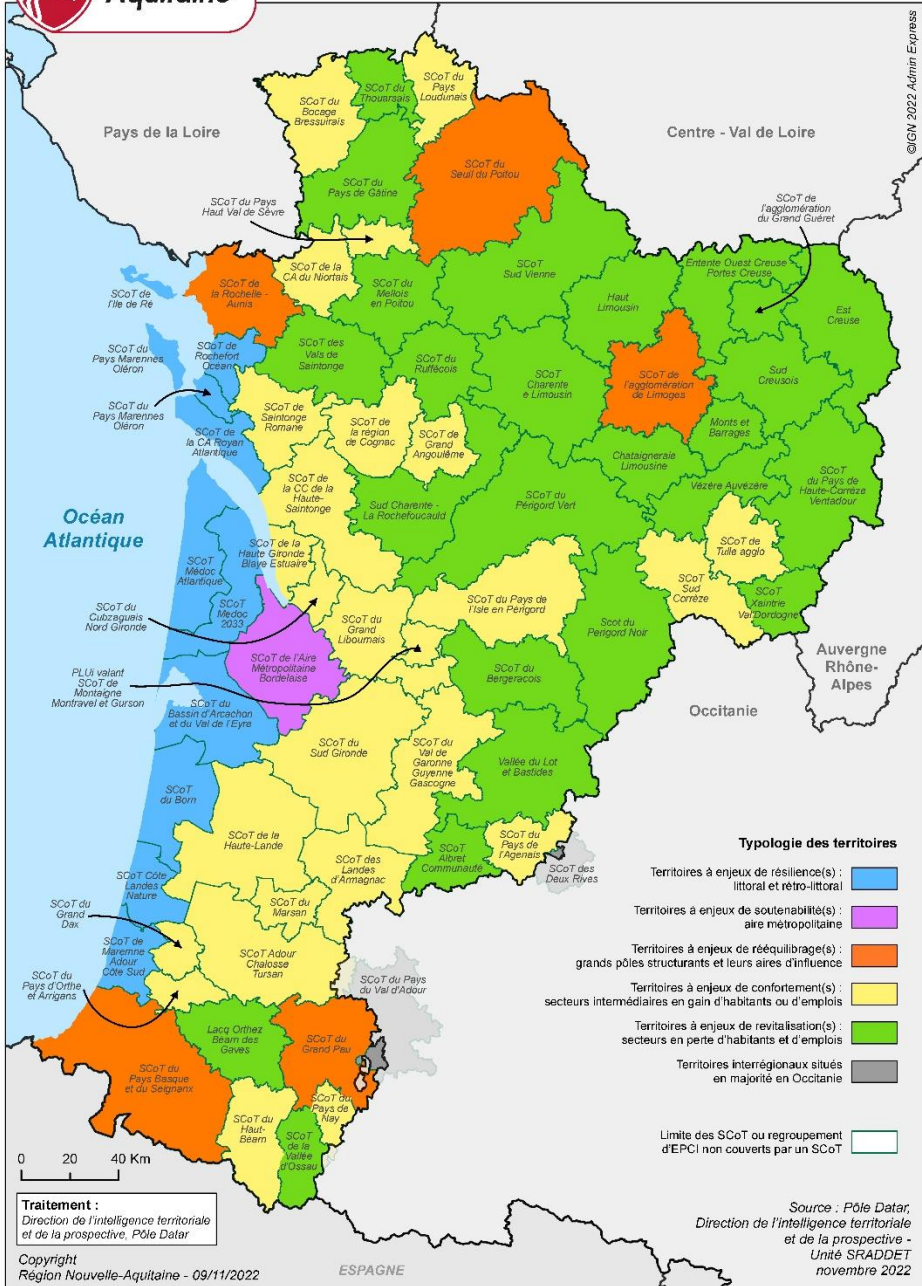
Périmètres de SCoT  
+  
EPCI non couverts par un périmètre de SCoT



## Impact sur les profils

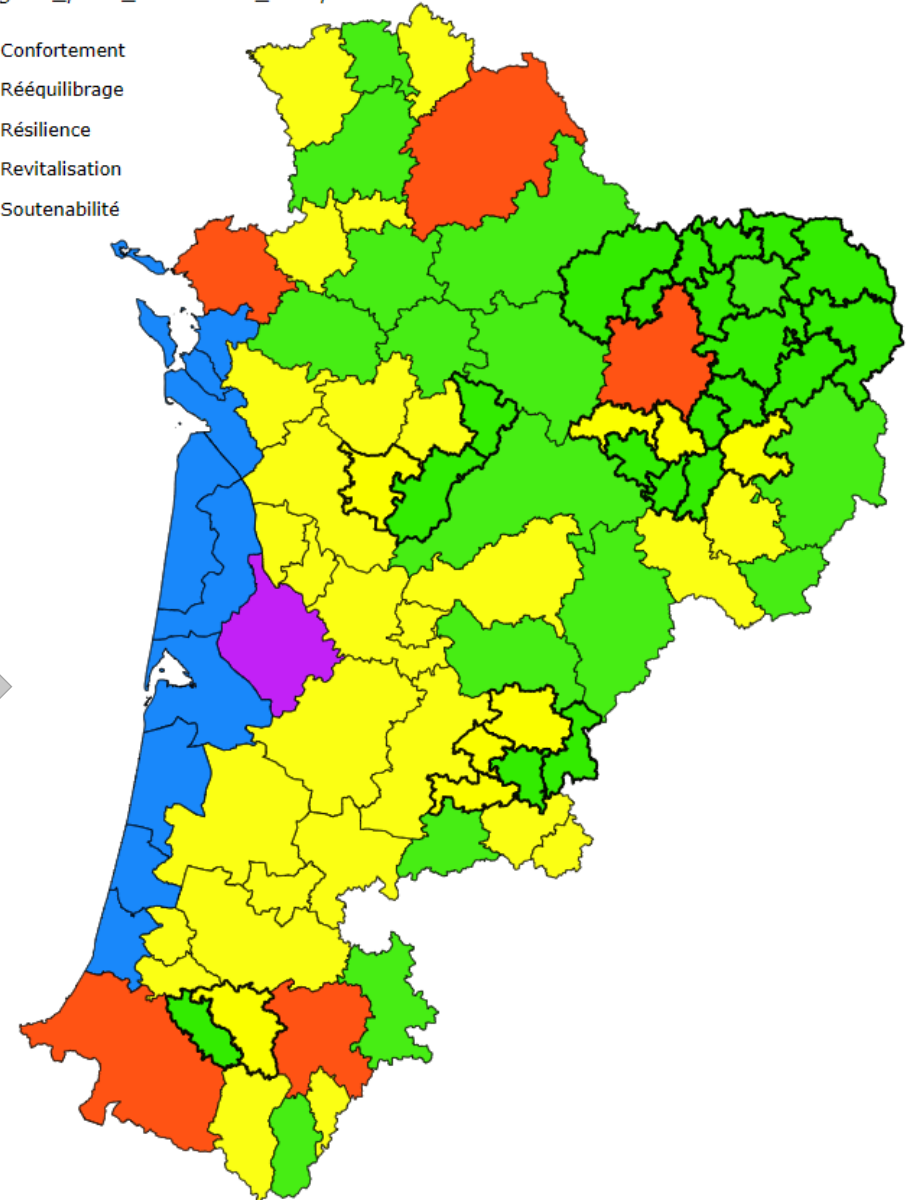
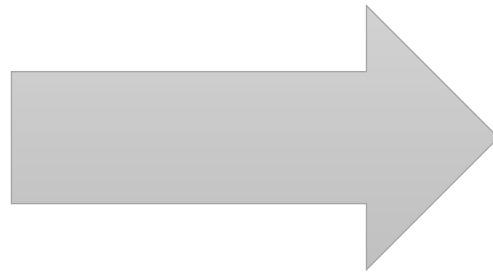
**Applicabilité de l'objectif chiffré :**  
Premier document de planification d'urbanisme sur lequel le SRADDET a une opposabilité





Catégorie\_profil\_2010-2020\_interpolé

- Confortement
- Rééquilibrage
- Résilience
- Revitalisation
- Soutenabilité





# Echanges



**D**irection de l'**I**ntelligence **T**erritoriale et de la **P**rospective du pôle **DATAR**  
(Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale)

**Pour plus d'informations, visitez la plateforme dédiée au SRADDET :**  
***<https://participez.nouvelle-aquitaine.fr/processes/SRADDET>***

*Pour contacter l'Unité SRADDET : [sraddet@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:sraddet@nouvelle-aquitaine.fr)*

